



# Affectations des élèves en classe de 6<sup>ème</sup>

ECOLE ELEMENTAIRE JOSEPH CORNIER

# Processus

1/ du 28/02/2022 au 01/04/2022 : rendu des volets 1 et 2 du dossier des élèves

- Lien école/famille

2/ du 27/04/2022 au 12/06/2022 : affectation des élèves réalisée par la DSDEN

3/ à partir du 14/06 : résultats des affectations.

# Volet 1 :


Le document sera pré-rempli. Il vous faut vérifier les informations : si certaines informations sont erronées, **barrez les avec un stylo de couleur et réactualisez les.**

Puis transmettez le document à l'enseignante de la classe le plus rapidement possible

Le numéro de « téléphone travail » n'est pas nécessaire.

L'adresse déterminera le ou les collèges de secteur :

- **Déterminer l'adresse à prendre en compte, avec l'accord des deux parents**, en cas de garde alternée, par exemple.
- **En cas déménagement, il vous faut préciser la nouvelle adresse ou a minima la commune.**
- **lorsque les parents sont séparés et qu'ils ne sont pas d'accord sur l'adresse qui déterminera le collège de secteur, il vous faut en avvertir le directeur très rapidement.**

ACADÉMIE : LYON		SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE : RHONE	
FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6 <sup>e</sup> DANS UN COLLÈGE PUBLIC <sup>(*)</sup> – Volet 1			
Année scolaire 2022-2023			
ÉLÈVE			
Nom :		Nom d'usage :	
Prénom(s) :			
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		Né(e) le :	Lieu de naissance :
Niveau :			
Langue(s) vivante(s) étudiée(s) à l'école élémentaire <sup>(**)</sup> :			
École :			
Adresse(s) actuelle(s) de l'élève :			
L'affectation d'un élève dans un collège public s'appuie sur la connaissance de son collège de secteur. Celui-ci est déterminé à partir d'une seule adresse de résidence.			
Veuillez noter l'adresse à prendre en compte :			
- si votre enfant a plusieurs adresses (exemple : garde alternée),			
- ou si un déménagement est envisagé.			
RESPONSABLES			
<input type="checkbox"/> Représentant légal		<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	
Lien avec l'élève <sup>(**)</sup> :			
Nom / Intitulé :			
Nom d'usage :			
Prénom :			
Tél. domicile :		Tél. portable :	Tél. travail :
Courriel :		Date et signature :	
<input type="checkbox"/> Représentant légal		<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	
Lien avec l'élève <sup>(**)</sup> :			
Nom / Intitulé :			
Nom d'usage :			
Prénom :			
Tél. domicile :		Tél. portable :	Tél. travail :
Courriel :		Date et signature :	
<input type="checkbox"/> Représentant légal		<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	
Lien avec l'élève <sup>(**)</sup> :			
Nom / Intitulé :			
Nom d'usage :			
Prénom :			
Tél. domicile :		Tél. portable :	Tél. travail :
Courriel :		Date et signature :	
<sup>(*)</sup> Ne présage pas d'une décision de passage en 6 <sup>e</sup> .			
<sup>(**)</sup> Liste des liens avec l'élève possibles : Mère, Père, Ascendant, Fratrie, Autre membre de la famille, Tuteur, Aide sociale à l'enfance, Educateur, Assistant familial, Autre lien			
<sup>(*)</sup> A renseigner obligatoirement par les responsables pour la prise en compte de la demande.			
Les droits d'accès et de rectification des responsables des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.			

# Volet 1 bis :

Ce document ne concerne que les élèves dont les parents sont séparés et qui ne sont pas d'accord sur une adresse de domicile à prendre en compte.

Pour obtenir ce volet, il vous faut informer le directeur de l'école, le plus rapidement possible.

ÉLÈVE		
Nom :	Nom d'usage :	
Prénom(s) :		
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Né(e) le :	Lieu de naissance :
Niveau :		
Langue(s) vivante(s) étudiée(s) à l'école élémentaire <sup>(2)</sup> :		
École :		
L'affectation d'un élève dans un collège public s'appuie sur la connaissance de son collège de secteur. Celui-ci est déterminé à partir d'une seule adresse de résidence. Or, nous disposons de plusieurs adresses pour votre enfant. Nous avons donc besoin que vous désigniez le représentant légal ou la personne en charge dont l'adresse est à prendre en compte, au moyen de la case à cocher « Adresse à prendre en compte ».		

RESPONSABLES		
<input type="checkbox"/> Représentant légal	<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	Lien avec l'élève : _____
Nom / Intitulé : _____		
Nom d'usage : _____		
Prénom : _____		
<input type="checkbox"/> Adresse à prendre en compte <sup>(3)</sup>		
<input type="checkbox"/> Représentant légal	<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	Lien avec l'élève : _____
Nom / Intitulé : _____		
Nom d'usage : _____		
Prénom : _____		
<input type="checkbox"/> Adresse à prendre en compte <sup>(3)</sup>		
<input type="checkbox"/> Représentant légal	<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	Lien avec l'élève : _____
Nom / Intitulé : _____		
Nom d'usage : _____		
Prénom : _____		
<input type="checkbox"/> Adresse à prendre en compte <sup>(3)</sup>		

(2) Attention : une seule case « Adresse à prendre en compte » doit être renseignée.

Signatures		

<sup>(1)</sup> Ne présage pas d'une décision de passage en 6<sup>e</sup>.

<sup>(2)</sup> Attention : une seule case « Adresse à prendre en compte » doit être renseignée.

<sup>(3)</sup> A renseigner obligatoirement par les responsables pour la prise en compte de la demande.

Les droits d'accès et de rectification des responsables des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

# Volet 2 :

Paragraphe A : L'adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire apparaîtra sauf si les parents séparés n'ont pas trouvé un accord. Dans ce cas c'est le juge aux affaires familiales qui tranchera dans l'intérêt de l'enfant.

Paragraphe B : selon votre adresse un nom ou des noms de collège apparaîtront automatiquement. **Il vous faudra numéroter vos choix, par ordre de priorité.**

En pièce jointe du courriel et sur le blog de l'école, vous trouverez, le ou les collèges de secteur en fonction de votre adresse. Attention ce document date de l'année précédente (des changements pourraient être réalisés).

Paragraphe C : répondez non à la question si votre enfant se rend dans un collège privé ou si vous demandez une dérogation et oui si votre enfant se rend dans un collège public de secteur.

Paragraphe D : il ne concerne que les élèves qui font une demande de collège avec des horaires aménagés pour la musique, pour la danse, pour les arts plastiques ou pour les collèges avec des classes internationales.

Paragraphe E : l'anglais reste l'unique langue vivante obligatoire.

Paragraphe F :

- demande de dérogation (cochez la case correspondante) et rédiger le nom du collège demandé ainsi que son adresse.

- joindre un courrier qui argumente votre demande et le transmettre au directeur avant le 11 avril 2022.

Paragraphe G : il ne concerne que les élèves dont les familles ont donné leur accord pour une 6<sup>ème</sup> SEGPA.

Paragraphe H : il ne concerne que les élèves dont les familles ont donné leur accord pour une classe ULIS.

ACADÉMIE LYON		SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE RHONE	
FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6 <sup>e</sup> DANS UN COLLÈGE PUBLIC <sup>(1)</sup> - Volet 2			
Année scolaire 2022-2023			
<b>A - Élève</b>			
Nom de famille :		Nom d'usage :	
Prénom(s) :		Niveau ou cycle :	
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		Né(e) le :	
École :		Lieu de naissance :	
Adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire :			
<b>B - Collège public de secteur correspondant à l'adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire <sup>(2)</sup></b>			
<b>CADRES À RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE</b>			
<b>C - Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?</b>			
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
<b>D - Formation demandée pour la classe de 6<sup>e</sup> ?</b>			
Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6 <sup>e</sup> (à l'échelle du département)			
Formation : _____			
<b>E - Langue(s) demandée(s) pour la classe de 6<sup>e</sup> ?</b>			
Se reporter à l'annexe avec la liste des langues vivantes enseignées en classe de 6 <sup>e</sup> (à l'échelle du département)			
Langue vivante (obligatoire) :		Langue vivante (facultative) :	
* A préciser si vous envisagez pour votre enfant l'apprentissage d'une 2 <sup>ème</sup> langue vivante en classe de 6 <sup>e</sup>			
<b>F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur</b>			
Nom du collège public :			
Adresse :			
Code postal :		Commune :	
Motif(s) de la demande de dérogation :			
<input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé			
<input type="checkbox"/> Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS)			
<input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux			
<input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité			
<input type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours scolaire particulier			
<input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité			
<input type="checkbox"/> Élève victime de harcèlement dans son école d'origine			
<input type="checkbox"/> Autres motifs : situation exceptionnelle (organisation familiale, transport...)			
<b>G - Orientation vers les enseignements adaptés (EGPA) ?</b>			
Avez-vous transmis une demande d'orientation vers les enseignements adaptés* ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
*SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté ou EREA : établissement régional d'enseignement adapté			
Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.			
<b>H - Orientation vers une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ?</b>			
Avez-vous transmis une demande d'orientation vers une ULIS auprès de la MDPH* ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
*MDPH : maison départementale des personnes handicapées			
Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.			
<b>I - Signature des responsables de l'élève</b>			
Attention : la signature de l'ensemble des représentants légaux est nécessaire pour une demande en ULIS ou SEGPA			
Noms prénoms		Signatures	Date
<small>Les droits d'accès et de rectification des responsables des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.</small>			
<small>(1) Ne présage pas d'une décision de passage en classe de 6<sup>e</sup></small>			
<small>(2) Le collège de secteur est celui du secteur géographique correspondant à l'adresse de l'élève à la rentrée scolaire</small>			